

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 février 2023

LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE - (N° 740)

AMENDEMENT

N° CL67

présenté par

M. Houssin, M. Baubry, Mme Bordes, M. Gillet, M. Guitton, Mme Lechanteux, Mme Lelouis,
Mme Lorho, M. Ménagé, M. Rambaud et Mme Roullaud

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.